

Fête du raisin

Une 50^e édition effervescente...

...1976...

Reportage

Gerbrunn
notre ville jumelle



Economie

LDE : Un libraire
sur mesure



Sports

Le marathon du
vignoble en relief



...2009

Au sommaire

VIE LOCALE

50^e édition de la Fête du raisin

Un florilège de reines Page 4

REPORTAGE

Molsheim - Gerbrunn

Un jumelage réussi Pages 5 à 7

EVENEMENT

1995 - 2010 : 15 ans de mandat Pages 8 et 9

ECONOMIE

LDE : un libraire sur mesure Pages 10 et 11

HISTOIRE

Ordres religieux et congrégations
à Molsheim

Pages 12 et 13

SPORT

Marathon du vignoble d'Alsace

Une course pleine de relief Pages 14 et 15

VIE LOCALE

Coulée verte le long de la RD 93

Un poumon vert de six hectares Pages 16 et 17

ENVIRONNEMENT

Un patrimoine floristique et
faunistique

Pages 18 et 19

COMMERCE

Quoi de neuf à Molsheim ? Page 20 et 21

ETAT CIVIL

Inscriptions sur la liste électorale Page 21

VIVRE ENSEMBLE

Vidéoprotection - vidéo-assistance

S'équiper utile Pages 22 et 23

SERVICES TECHNIQUES

Les travaux de l'été Pages 24 et 25

VIE LOCALE

Hommage à René Paffenhoff
et Charly Barat

Page 26

ETAT CIVIL

Carnets rose et blanc Page 27

En couverture, montage fête du raisin

Directeur de la publication : Laurent Furst

Comité de rédaction : Laurent Furst, Grégory Oswald, Audrey
Gonnot, Régine Sérange

Relecture : Martine Barthel, Annette Krieger, Annie
Lauran-Durrenberger, Renée Serrats et
Clarisse Urweiller

Coordination, et mise en page : Audrey Gonnot et Régine Sérange

Photos : Mairie de Molsheim, Gérard Andlauer,
Hervé Colson et Christophe Hamm

Publicité & impression : Chryss Imprimerie

Dépôt légal à parution

www.molsheim.fr

Photo Gérard Andlauer



Mesdames et Messieurs,
Chers concitoyens,

Il y a quelques semaines, à la veille de l'été, j'ai franchi le cap des 15 ans dans les fonctions de premier magistrat de notre ville. Ces 15 ans de mandat se sont répartis en années de travail, de réussites et d'échecs à l'instar de toute activité humaine.

Sans pour autant vouloir être exhaustif, j'ai souhaité pouvoir retracer dans ce numéro du Molsheimien la plupart des grands dossiers que nos assemblées municipales successives ont portés.

Durant ces années, notre ligne de conduite reste inchangée : essayer de moderniser notre commune, contribuer au bien-vivre en commun et surtout mettre en œuvre des politiques qui préparent l'avenir de notre cité dans un monde plus complexe où les contraintes sont toujours plus lourdes.

J'aimerais ici remercier tous les élus, qu'ils soient conseillers municipaux ou adjoints*, de m'avoir accompagné dans la démarche entreprise. Sans leur soutien, rien n'aurait été et ne serait possible. Ma gratitude s'adresse également au personnel communal, qui par son professionnalisme et son engagement participe à l'épanouissement de notre commune.

Enfin, je n'oublie jamais que c'est grâce à vous, que toute l'équipe municipale et moi-même avons l'honneur de pouvoir occuper les fonctions que vous nous avez confiées. A titre personnel, je suis loin de vouloir tirer des bilans. Je souhaite simplement continuer à faire avancer Molsheim, à maintenir ses équilibres et à poursuivre une politique d'investissements active pour équiper notre cité, si toutefois l'environnement économique général nous autorise à mener à bien nos projets qui sont plus nombreux que jamais.

La fonction de maire permet également d'observer l'évolution de la société. Je me suis souvent fait une réflexion : l'immense majorité de la population, quelles que soient ses spécificités, est profondément respectueuse des lois et règlements, ainsi que des codes de bonne conduite et de savoir-vivre. Même si l'individualisme progresse quelque peu, je persiste à penser que les désordres que nous connaissons en matière d'incivilité ou d'irrespect n'émanent que d'une toute petite minorité. Au risque de choquer quelques personnes, je ne vous cacherais pas mon irritation de voir notre société incapable de sanctionner celles et ceux qui troublent la tranquillité ou le droit de vivre en paix de toute la population.

L'avenir d'une ville passe par une gestion financière saine, un urbanisme maîtrisé, des équipements publics de qualité, un soutien à la vie associative, mais il passe aussi par des réponses nationales à des enjeux de société.

Pour ma part, je crois que ces enjeux sont essentiels pour l'avenir et doivent être pris en compte dans les politiques publiques, afin que le bien-vivre ensemble reste et soit plus que jamais un objectif partagé par tous.

**Votre Maire,
Laurent Furst**

* Parmi les conseillers ou adjoints, sont élus depuis 15 ans : Mmes Evelyne Bernhart, Chantal Jeanpert et MM. Vincent Chatte, Jean Dubois, Thierry Grethen, Arsène Hitier, Raymond Londot, Jean Simon et Jean-Michel Weber.

50^e édition de la Fête du raisin

Un florilège de reines

Du vendredi 8 au dimanche 10 octobre, Molsheim célèbre la 50^e édition de la Fête du raisin. Outre la traditionnelle exposition de fruits et légumes, la journée portes ouvertes dans les caves, l'élection de la 50^e reine du raisin... le comité des fêtes souhaite rassembler les têtes couronnées des précédentes éditions. Combien de souveraines réussira-t-il à réunir ? Réponse, le 9 octobre...

Attention mesdames et messieurs, le 8 octobre ça va commencer...

La Ville de Molsheim s'apprête à fêter la 50^e édition de la fête du raisin et pour couronner cet événement, le comité des fêtes a décidé de jouer le grand jeu. Les organisateurs tentent l'audacieux pari de réunir le maximum de reines du raisin pour célébrer l'événement. Depuis près d'un an, ils consultent les archives, répertorient les palmarès des concours des années écoulées. "Nous avons d'ores et déjà retrouvé 30 reines", avoue Patrick Munch en regardant son "livre d'or". Lors de la première édition en 1961, c'est la reine des vins d'Alsace, Maria Moritz d'Ergersheim, qui occupait le trône aux côtés de ses dauphines, Marie-Louise Kumpf de Molsheim et Marlène Wagner de Dorlisheim. Tour à tour, on retrouve ses majestés Danielle Deran, Liliane Milli (1965), Danielle Dietrich (1972), Isabelle Steinhauer (1987), Justine Weber (2008) et Jessica Almassy (2009) toutes de Molsheim. Des candidates des villages alentours montent également sur la plus haute marche du podium à l'instar de Betty Trautmann (1976) de Dorlisheim ou encore Marie-Claude Lalmy (1985) de Dinsheim sur Bruche.

Le crémant à l'honneur

L'effervescence règne également du côté des manifestations : en effet les festivités débutent dès le vendredi 8 octobre avec la soirée dégustation dédiée au crémant

et orchestrée par Pierre Hoerter. Afin de "faire pétiller la 50^e édition, nous avons invité Fernand Mischler, président des Etoiles d'Alsace et ancien chef de l'auberge du Cheval Blanc à Lembach", indique le vigneron. Pour assister le chef aux trois étoiles, Pascal Obrecht, sommelier et meilleur ouvrier de France, invite à la découverte des différents crémants de Molsheim.

Le lendemain, place aux réjouissances avec l'exposition de fruits et légumes. Le point d'orgue restera l'accueil des anciennes Reines du raisin, place de l'Hôtel de Ville. Le comité des fêtes aura-t-il réussi la prouesse de réunir les lauréates des 49 éditions précédentes ? Le mystère reste entier...

Toujours est-il que la 50^e reine sera élue le soir même lors du bal du

cinquante qui promet d'être riche en émotions. Les postulantes au titre peuvent d'ores et déjà poser leur candidature.

Le lendemain, après le rituel de la pesée, le cortège royal animé par différents groupes musicaux déambulera dans les rues de la Ville. Il semblerait même qu'un défilé un peu plus vrombissant soit prévu par les organisateurs...

Plusieurs commerces du centre-ville ouvriront leurs portes. Quant aux curieux et amoureux des saveurs d'automne, ils déambuleront dans les rues de Molsheim pour déguster les primeurs 2010 : le *Risser* réservé aux adultes ou le *Siesser* plébiscité par les enfants

R.S.

Renseignements :
comfete.molsheim@orange.fr



La pesée de la reine comme ici en 2004 est acclamée par les enfants qui s'amuse à compter les bouteilles de vin tout en scrutant la position du fléau (Photo Gérard Andlauer).

Molsheim - Gerbrunn

Les deux jumelles voient loin

Initié en 1992, le jumelage entre Molsheim et Gerbrunn a pris du temps pour se concrétiser. Grâce à l'opiniâtreté de deux hommes, Alfred Eichler et Wilhelm Kesserling, et à la volonté des deux municipalités, le partenariat a été scellé en 2002. Chaque année, des ambassadeurs de chaque commune se rencontrent pour échanger et faire fructifier les relations franco-allemandes.

Tout commence un certain 18 juin 1992...

Une ébullition européenne règne à Molsheim : l'Europe des 12 vient de signer le traité de Maastricht et pour fêter l'événement, la Ville organise les journées de "l'Europe via l'Alsace". Des étendards bleus flanqués de douze étoiles or fleurissent dans les artères de la ville et des délégations de Campogalliano en Italie, Mullingar en Irlande, Trajan-Vuia en Roumanie et Gerbrunn en Allemagne affluent : en l'espace de quatre jours, Molsheim devient un carrefour culturel incontournable entièrement dédié à l'Europe et à la coopération. Durant cette manifestation, il est question de partenariats, d'entente cordiale, d'échanges...

Naissance d'une amicale

La perspective d'un jumelage avec l'une des quatre villes invitées se dessine. Francophile convaincu, l'Allemand Wilhelm Kesserling, originaire de Gerbrunn, trouve en la personne du Molshémien Alfred Eichler un interlocuteur privilégié et réceptif. Les deux hommes s'apprécient et partagent les mêmes idées d'amitié et de rapprochement transfrontaliers. Professeur de langues romanes à l'université de Heidelberg, Wilhelm Kesserling œuvre pour le rapprochement des deux cités, à l'instar de son homologue français, le Dr Alfred Eichler. "Au début, il y a eu quelques difficultés qui ont rapidement disparu", explique le médecin, qui à 86 ans n'a rien perdu de sa vivacité d'esprit. L'opi-

niâtreté des deux défenseurs des langues de Molière et de Goethe aboutit à la création de l'Amicale franco-allemande Molsheim-Gerbrunn (Afa-MG) en novembre 1997. L'Afa-MG est une "association binationale, avec des droits et des devoirs strictement égaux pour les deux partenaires". Convaincue de l'importance et de la qualité des cultures européennes face à la su-



Le jumelage aura, entre autres, permis à Wilhelm Kesserling (à g.) et Alfred Eichler de bâtir une belle et solide amitié.

prémation de la culture américaine, l'amicale s'efforce de défendre l'apprentissage de l'allemand en Alsace et du français outre-Rhin. "Nous avons soutenu la francophonie à Gerbrunn et contribué à l'établissement de l'enseignement bilingue à parité horaire dès la maternelle à Molsheim, avec le succès que l'on sait", avoue le docteur Alfred Eichler.

L'évolution du rapprochement et le renforcement des liens conduisent à la signature d'un pacte d'amitié en 1999 à Molsheim et en 2000 à Gerbrunn. Le jumelage officiel est signé le 14 avril 2002 dans la cité Bugatti et le 6 juillet 2003 en Basse-Franconie. Afin de célébrer cette union, la municipalité de Molsheim a dédié un parc à la ville de Gerbrunn (square Gerbrunn) et installé un monument symbolique sculpté par Raymond Keller juste devant l'ancien mur d'enceinte, avenue du Général de Gaulle.

Des échanges transfrontaliers

Pour respecter la parité entre les deux villes jumelles, l'Afa-MG tient depuis sa création une assemblée générale tournante. Cette année, elle se déroule outre-Rhin, le 3 octobre. Luc Blattner, le président molshémien actuel et son homologue allemand, Wolfgang Burger, espèrent bien concrétiser le projet de permettre aux écoliers de Gerbrunn de venir en Alsace rencontrer leurs "collègues" des Tilleuls en 2011 : "Nous avons été bien reçus en 2009 et souhaitons montrer notre sens de l'hospitalité à nos voisins", lance Luc Blattner. D'autres visites entre corporations sont également au programme. Le tout est de renforcer le pacte de jumelage signé il y a 8 ans et de poursuivre les échanges culturels, scolaires et festifs.

R.S.

Renseignements :
Afa-MG - Luc Blattner Tél. 03 88 38 83 83

Gerbrunn en Basse Franconie

“Neuf siècles nous contemplent”

Gerbrunn a soufflé ses 900 bougies en 2007. Distante d'environ 300 km de Molsheim, cette cité viticole de près de 7 000 habitants s'épanouit non loin de Würzburg, en Basse Franconie, dans la vallée du Main. En 1950, lors de la création de l'université de Würzburg, un véritable boom de l'habitat a transformé la cité agricole et arboricole en vaste domaine immobilier.

Culminant à 360 m d'altitude et distante de 298 km de Molsheim, Gerbrunn tient son nom d'une fontaine gravée sur le blason de la ville. Plusieurs sources l'alimenteraient, lui conférant ainsi un débit important. Cité viticole par excellence, elle produit des vins typiques de Basse-Franconie. Sur ses coteaux ensoleillés, mûrissent, les sylvaner, müller-thurgau et autres riesling. Le vignoble s'étend sur quelque 35 hectares et l'un des terroirs le plus réputé, le Hummelberg (montagne du frelon) n'aurait rien à envier au Bruderthal...

Faire bouger sa ville

Stefan Wolfshörndl occupe la fonction de maire depuis huit ans. En 1996, à 37 ans, cet ancien salarié d'une caisse d'assurance maladie très impliqué dans

la vie associative de sa commune entre au Conseil municipal. Suppléant du conseiller général, il ambitionne avant tout de faire “bouger sa ville”, qui vit dans l'ombre de la capitale de Basse-Franconie, Würzburg. Se définissant lui-même, avec beaucoup d'humour, comme “ein hübscher Bürgermeister” -que

l'on pourrait traduire par un chic type devenu maire- évoluant dans une commune “sans château, ni riche patrimoine touristique”, il énumère les atouts de Gerbrunn. Située non



Stefan Wolfshörndl, le premier magistrat de Gerbrunn, aux côtés ici de son fils Lasse et de son épouse Annette.

loin de la ruche universitaire de Würzburg, elle offre calme et tranquillité à ses habitants. Elle comporte plusieurs infrastructures sociales, sportives et culturelles attrayantes. Et la municipalité compte investir plus de 5 M€ dans la construction d'une école maternelle, la création d'un complexe sportif et nautique ainsi que la rénovation de l'école élémentaire.

Un tissu associatif important

Peuplée de près de 7 000 habitants, Gerbrunn connaît chaque année un *turn'over* important : en moyenne 450 départs sont compensés par autant de nouveaux arrivants. Universitaires, employés et cadres se cô-



Outre Molsheim, Gerbrunn est également jumelée avec une communauté de quatre villes normandes, Themar en ex-Allemagne de l'Est, Cernosice en république tchèque et Lesnica en Pologne.



Quoi de plus agréable que d'effectuer une balade dans les vignes en dégustant un cru issu d'une fameuse “Bock” cette bouteille de vin en forme d'ou-



Gerbrunn, ville de Basse-Franconie se situe à 298 km de Molsheim. Ancienne cité agricole et arboricole, elle s'étend sur 450 hectares. En 2007, elle a fêté ses 900 ans d'existence en grande pompe.



Une association de sculpteurs sur pierre, les "Frölichklopfer", a investi la place près du nouveau cimetière et présente ses œuvres éternelles.

Un rayonnement international

Outre la découverte de vestiges de l'ordre des chevaliers teutoniques, Gerbrunn compte également quelques autres richesses. Ainsi, le nageur, Thomas Lurz, récemment auréolé du titre de champion d'Europe du 10 km en eau libre à Budapest, coule des jours heureux dans la cité viticole. Autre célébrité sportive, le basketteur Dirk Nowitski qui évolue avec les Dallas Mavericks dans le championnat NBA...

Pas de doute, Gerbrunn, la tranquille, a bien un rayonnement international.

R.S.



L'Eglise Saint-Nicolas a été construite en 1959 pour accueillir les paroissiens de Gerbrunn. Rénovée en 2009, elle abriterait sous son autel des reliques de saint Nicolas...

toient et confèrent à Gerbrunn un statut de ville intellectuelle. Mais l'intégration de cette population s'avère difficile. Pour y parvenir, le premier magistrat souhaite redynamiser le centre-ville tout en comptant sur l'appui des 60 associations existantes.

1995 - 2010 : 15 ans de mandat pour le maire et ses équipes, le temps de rappeler les principales opérations menées...

Voici la liste non exhaustive des principaux axes d'évolution à laquelle les assemblées municipales successives se sont consacrées ces 15 dernières années.

Opérations récurrentes

- Rénovation des six écoles et des services périscolaires
- Restauration de la Chartreuse

Bâtiments neufs

- Gymnase Atalante
- Base de canoë kayak
- Siège de la Communauté de communes de la région de Molsheim-Mutzig
- Maison des élèves
- Maison multi-associative
- Stadium
- Aire d'accueil des gens du voyage

Grosses rénovations

- Hôtel de la Monnaie
- Metzsig
- Foyer Le Moulin
- Installations de tennis (avec Mutzig)
- Mairie (accueil – aile gauche)
- Ateliers municipaux avec leur extension (bâtiments et serres)
- Piscine de plein air
- Camping
- Chapelle Notre Dame
- Maison des syndicats et local de la Croix rouge
- Gymnase Hossenlopp
- Soutien à la rénovation du foyer paroissial, actuel Espace Saint-Joseph
- Extension du cimetière du Zich

En matière d'urbanisme

- Maîtrise du développement urbain dans le cadre d'un projet de développement privilégiant la qualité à la quantité
- Révision du Schéma directeur d'aménagement urbain (SDAU) dès 1995, retirant 280 hectares de zones constructibles et introduction de la notion de coupures vertes entre les communes autour de Molsheim

Aménagements urbains

- Restructuration de la place de l'Hôtel de Ville
- Réaménagement du parvis de l'Eglise des Jésuites
- Aménagement de la place de la Monnaie
- Création du parking Saint-Georges
- Extension du parking de la Mairie
- Création des lotissements des Campanules et des Tournesols
- Développement de la zone Ecospace, initié par M. Pierre Klingenfus
- Réaménagement de la zone industrielle historique en lien avec le quartier Ecospace en vue de créer un parc économique moderne

Création d'espaces verts

- Coulée verte au Muehlweg
- Espace vert au cœur du quartier des Prés
- Square Gerbrunn sur l'ancienne station service Kenck

Voiries

Des travaux de réfection ont été entrepris sur près d'un tiers de la voirie :

- allée Carl
- avenue de la Gare
- impasse de la Pierre Creuse
- passages de la Poste et Mistler
- place du Marché
- quai des Anciens Abattoirs
- routes de Dachstein, Ecospace (75 %), industrielle de la Hardt, de Mutzig et des Loisirs
- rues Ernest Friederich / Ettore Bugatti / Jules César / Louis Chiron / Paul Jehl / Alfred Kastler / Jean-Marie Lehn / Liebermann / Jean Mermoz / Pasteur / Saint-Exupéry / Saint-Georges (50 %) / Saint-Martin et Maurice Trintignant
- rues des Alliés / des Alouettes / d'Altorf / de la Boucherie / de la Commanderie / du Commandant Schweisguth / du Dauphiné / de l'Eglise / des Etangs / des Fleurs / du Faisan (40 %) / du Général de Gaulle / du Général Kopp / du Général Leclerc / du Général

Streicher / du Gibier / des Lilas / de la Monnaie / de la Poudrière / des Remparts (50 %) / de Saverne (partie haute) / du Seiler / des Serruriers / de Strasbourg et des Vergers

Déplacement alternatif aux voitures

- Extension en deux phases du parking de la gare et création d'emplacements sécurisés pour les vélos
- Création de plusieurs kilomètres de pistes cyclables dans la ville
- Mise en œuvre d'une politique de pistes cyclables intercommunales
- Soutien au projet de cadencement ferroviaire
- Aménagement des liaisons piétonnes notamment vers le Stierkopf
- Création de la passerelle Coulaux

Services publics relocalisés

Médecine du travail, ANPE, Assedic, Inspection de l'éducation nationale, gendarmerie (en cours), Hôtel des Finances (en cours), modernisation des collèges et des lycées, nouvelle maison de retraite (en cours) et nouveau centre de tri postal

Création de services nouveaux

- Service animation jeunes (SAJ),
- Développement des services périscolaires,
- Soutien renforcé à la vie associative
- Politique de communication : création d'un bulletin municipal, *le Molshémien*, distribution dans les boîtes aux lettres des comptes-rendus du Conseil municipal ainsi que des informations et annonces mensuelles, création d'un site Internet, installation de panneaux électroniques d'informations

Gestion financière

- Maîtrise des coûts de fonctionnement de la ville
- Baisse de l'endettement de la ville de 78 %



Gymnase Atalante - 1998



Base de canoë kayak - 2004



Siège de la Communauté de communes-2005



Maison des élèves - 2006



Maison multi-associative - 2006



Stadium - 2007

Le contournement de Molsheim : une infrastructure de 5,7 km

Plus de 10 ans de procédures auront été nécessaires avant le démarrage des travaux du contournement de Molsheim. Le chantier a duré près de 24 mois, pour un montant total de 30 M€. Longtemps décrié, ce projet recueille quasiment tous les suffrages en permettant la redistribution du trafic entre les différentes zones de la ville et en la délestant du trafic poids-lourd.

Il a été financé à hauteur de 75 % par le Département, 15 % par la Région, 10 % par la Ville de Molsheim, ce qui représente près d'une année de ses dépenses d'investissement !

Après un combat constant pour obtenir sa réalisation, le contournement a été officiellement mis en service le 10 juillet 2008 et a permis de rendre la vie plus agréable à Molsheim.

La Communauté de communes

Créée en 1998, elle aura permis de concrétiser plusieurs beaux projets :

- Création du service public des piscines (2003)
- Mise en œuvre d'une politique de protection des zones habitées contre les crues de la Bruche
- Création de pistes cyclables intercommunales
- Création d'une politique en matière de logements sociaux
- Transformation de l'office de tourisme en office intercommunal
- Modernisation des réseaux d'eau et d'assainissement (parmi les plus jeunes du département)
- Modernisation de la station d'épuration de Molsheim et construction de la station d'Ernolsheim-sur-Bruche
- Création d'un relais d'assistantes maternelles

En matière d'économie

Sur Molsheim

- Développement de la société Osram, grâce à la cession de terrain
- Agrandissement de la société Millipore grâce à la cession de terrain et de financements municipaux via Alsabail
- Installation d'entreprises nouvelles : l'APBP, l'Alsacienne de brochage-LDE, la Tôlerie fine, le garage André, Bechtlé informatique, Atoo'bois, Boehm TP, Striebig, Demotronic...
- Création d'un premier centre tertiaire, rue des Vergers (le Xénium)
- Création d'une zone PME/artisanale quartier Ecospace où 11 entreprises sont en cours d'installation
- Développement de Mercedes-Benz grâce aux échanges fonciers

Sur Dorlisheim avec la Comcom

- installation de Bugatti SAS
- projet de village de loisirs lancé en 1998 avec Bernard Higel et Gilbert Roth qui devrait être opérationnel fin 2011

Sur Altorf - Dachstein

- aménagement de la zone *Activeum* (20 ha) avec entre autres L&L product, Casal sport, Eurobrillance, Les éditions de la rose, LR faux plafonds, Twintec, OMTY, SCIL, Alsace géothermie, Jung étanchéité, Zargal, Karpack, Fac logistique et F prod

Au total, près de 1 500 emplois ont été créés sur quatre zones d'activité différentes, grâce aux décisions prises lors des conseils municipaux et de communauté.

Travaux en cours

- Rénovation des rues de la zone industrielle, des rues d'Altorf et des Perdrix
- Réaménagement du parc des Jésuites
- Création d'un espace vert de 6 ha : la coulée verte des Prés

La librairie LDE

Un libraire sur mesure

La société LDE s'est positionnée sur la distribution de livres scolaires en France et à l'Étranger. Elle propose aux clients un service sur mesure selon leurs attentes propres. Depuis peu, elle s'est installée dans la zone Ecospace.

Depuis 1999, la librairie LDE développe des services innovants centrés sur la distribution de livres et en particulier les manuels scolaires. Elle tente de répondre au mieux aux attentes spécifiques de ses clients en développant des services totalement sur mesure autour du livre. Elle propose : un suivi individualisé qui permet à chaque élève, parent ou établissement de faire sa propre sélection d'ouvrages, un système d'étiquetage pour les manuels prêtés dans les collèges et les lycées (étiquettes pré-imprimées et personnalisées selon la demande) qui permet un gain de temps considérable puisque les manuels arrivent étiquetés dans l'établissement, la mise en place d'une application «Cristal Web» pour la gestion de prêt des manuels,...

Ce modèle original et unique évolue notamment grâce à une collaboration de qualité avec les acteurs de l'éducation en France mais aussi dans une centaine de pays à travers le monde.

La librairie LDE travaille ainsi essentiellement avec des établissements scolaires, des universités, des hôpitaux et des bibliothèques. Placée en 2^{ème} position des groupes sur le marché français des manuels scolaires, elle réalise un chiffre d'affaires d'environ 14 millions d'euros et aura traité près de 700 000 ouvrages pour la rentrée 2009. Depuis 2006,



Siège de la société - 4 rue Alfred Kastler

l'entreprise dispose également d'une filiale allemande basée à Kehl. Installée à Molsheim depuis fin mai, l'entreprise est dirigée par Frédéric Fritsch, directeur général et ses trois associés : Daniel Francou, Michel Hussherr, Pierre Schmitt.

L'équipe est composée au total de 21 personnes et appuyée d'une trentaine de saisonniers l'été pour tout le cycle de préparation des commandes pour la rentrée.

Le développement de l'entreprise se poursuit aujourd'hui en France

mais aussi à l'échelle internationale tout en restant impliqué dans la vie économique et sociale locale. Cela se traduit par des partenariats avec des institutions locales, mais aussi par des choix et des engagements pour le développement durable.

Des engagements pour le développement durable

Depuis sa création, la LDE a entrepris une démarche volontaire pour le développement durable :

- Pour le bien-être social en privilégiant dans leur recrutement les partenariats avec des établissements de Zones d'Éducation Prioritaires (ZEP) et en favorisant l'égalité des chances dans la gestion des carrières. Dans le cadre de ses emplois saisonniers, la LDE participe à l'insertion et à la formation des jeunes des quartiers sensibles (1/3 des saisonniers proviennent des établissements des quartiers sensibles).



L'équipe LDE et une partie des saisonniers...

- Pour le respect de l'environnement à travers le tri des déchets, le recyclage des emballages et le choix des modes de transport.
- Pour la pérennité de l'entreprise à travers la poursuite constante de l'innovation et le développement de services à valeur ajoutée.

Ces actions prennent en compte les trois piliers du développement durable que sont le progrès social, la préservation de l'environnement et l'efficacité économique. Ces engagements, la librairie LDE souhaite les partager à travers diverses actions menées avec ses partenaires, ses clients, ses fournisseurs, et les collectivités...

veloppement durable, l'entreprise s'engage aussi via la signature d'un contrat de progrès. Ce contrat comporte des objectifs concrets à atteindre dans un certain délai. Dans les faits, cet engagement oriente les choix stratégiques de développement depuis sa création en 1999, mais ce sont les derniers projets et actions qui ont particulièrement retenu l'attention du jury. Ainsi, elle souhaite préparer l'entreprise au modèle économique de demain, en répondant aux enjeux de cette future économie : sobriété énergétique et pénurie de matières, différenciation par des services à haute valeur ajoutée, capitalisation sur l'humain, partage de la valeur.

- L'adaptation de la politique commerciale à une «économie bas carbone», l'objectif étant de réduire la production de CO₂ de l'entreprise de 50 % à 30 % en 3 ans.
- La prise de responsabilité sur l'ensemble du cycle de vie du produit de manière à réduire l'impact carbone et maximiser la réutilisation des ressources (promotion des manuels scolaires fabriqués avec du papier certifié, mise en place d'un service de reprise et recyclage des ouvrages en fin de vie). Tri également mis en place au sein de l'entreprise et dans la «vie de bureau» de tous les jours.



L'effervescence avant la rentrée des classes...

Ces démarches et ces efforts ont été reconnus puisqu'en juin 2007, la librairie LDE a obtenu le trophée «Initiative Développement Durable pour le progrès social» remis par Alsace Qualité, une association fondée en 1991 par le Conseil Régional d'Alsace. Cette association a pour but de valoriser et accompagner les entreprises alsaciennes engagées dans le développement durable.

En juin 2010, elle a été lauréate du «trophée développement durable 2010», attribué par Alsace Qualité.

Membre depuis plus de trois ans du réseau «Idée Alsace» (www.ideealsace.com), composé de plus d'une centaine d'entreprises alsaciennes impliquées pour le dé-



Ce projet de réorganisation économique repose sur plusieurs axes :

- La refonte complète du processus d'organisation en réduisant de 6 000 m² à 1 800 m² la taille des locaux nécessaires à l'activité de l'entreprise, objectif réalisé avec l'installation à Molsheim.

- Le bien-être au travail et la cohésion sociale avec la mise en place du télétravail à la demande et le choix du nouveau site en fonction de l'accessibilité pour les salariés (entreprise bien desservie par les liaisons routières et ferroviaires et gare située à moins d'un kilomètre).

- Le partage des économies réalisées pour motiver les acteurs du changement, via le financement d'Organisations Non Gouvernementales (ONG).

Ou comment se développer tout en restant dans une démarche éco-responsable...

“Au nom de la Croix”

Ordres religieux et congrégations du XVI^e siècle à nos jours

430 années de présence religieuse à Molsheim

Avec le récent départ des sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé, Molsheim a perdu cet été la dernière communauté ecclésiastique qui était encore établie en ses murs. Ainsi s'achèvent plus de quatre siècles de présence religieuse dans l'ancienne cité épiscopale et universitaire, jadis capitale spirituelle de l'Alsace catholique, face à la ville protestante de Strasbourg.

A l'heure de tourner la page, qu'il nous soit permis de rendre un humble et pathétique hommage à ces centaines d'hommes et de femmes des Temps modernes (Jésuites, Chartreux, Capucins, ...) à l'époque contemporaine (sœurs enseignantes et sœurs soignantes) à travers la présentation succincte de leurs principales activités dans notre cité.

Les Jésuites (1580-1765)

Face à l'importance croissante de la Réforme protestante, des pères Jésuites s'établissent dans la ville épiscopale de Molsheim dès 1580 pour y fonder un collège. Afin de former le clergé diocésain, ils ouvrent en 1607 un séminaire, auquel est adjointe une académie qui est élevée au rang d'Université épiscopale en 1617 ! Pour stimuler la vie religieuse locale, les Jésuites prêchent également des missions et instituent plusieurs congrégations mariales. Le monument le plus remarquable qui atteste de leur séjour à Molsheim est évidemment leur magnifique église, aujourd'hui paroissiale, érigée sur les plans de l'architecte Christophe Wambser (1615-1617), qui reste affectée au collège jusqu'à sa suppression définitive en 1765.

Les Bénédictins (1580-1791)

Parmi les ordres religieux implantés à Molsheim avant la Révolution, il convient également de citer les Bénédictins d'Altorf qui y

possèdent un hôtel particulier, dit *Altortferhof*. Ainsi l'abbé Laurent Gutjahr fait-il en 1580 l'acquisition d'un immeuble à pignon donnant sur la rue des Vosges, tandis que son successeur, Beda Heldt, fait construire en 1666 la maison donnant sur la rue de l'Hôpital qu'il fait prolonger, deux ans plus tard, par une chapelle dédiée à saint Joseph (propriété privée).

Les Chartreux (1598-1792)

Chassés en 1591 de Strasbourg-Koenigshoffen, les Chartreux viennent se réfugier à Molsheim, où ils fondent un monastère en 1598. Leur discrète présence dans la cité jusqu'à la Révolution a donné lieu à une abondante littérature. Les bâtiments conventuels s'étendaient depuis la Poudrière jusqu'à la place du Marché, le centre étant l'actuelle "Cour des Chartreux". Au cœur de la Chartreuse, se dressait l'église – détruite en 1791 – reliée par un cloître aux cellules des moines, dont l'emplacement est encore bien visible de nos jours. L'ancien Prieuré abrite depuis 1985 le Musée municipal de Molsheim

et la Fondation Bugatti, tandis que l'ensemble du site est classé "Monument historique".

Les Capucins (1657-1791)

Installés à partir de 1657 dans l'actuelle rue du Maréchal-Foch, les "Frères mineurs capucins" prêchent des missions dans l'église paroissiale et aux alentours. Consacrée à saint Bonaventure, leur propre église est transformée en maison d'habitation après 1791 et a été détruite il y a quelques décennies. S'il ne subsiste plus rien sur place, plusieurs témoins de l'ancien couvent des Capucins ont trouvé refuge au Musée de Molsheim, où sont exposés un médaillon en bois sculpté du XVIII^e siècle ainsi qu'un bel ensemble de "dessus de portes" représentant les quatre Pères de l'Eglise.

Les sœurs de Ribeauvillé (1783-2010 avec interruptions)

Cette institution régionale fut fondée à Molsheim en 1783 par le vicaire Louis Kremp (1749-1817) avec le concours de Madeleine

L'église paroissiale Saint-Georges (jadis église des Jésuites) avec, sur la gauche, l'ancien collège occupé de 1836 à 1954 par les chanoinesses de Saint-Augustin (Photo Christophe Hamm).



Ehrhard (1751-1794), jeune couturière du lieu. Dès 1800, les premières sœurs quittent Molsheim et suivent le père Kremp, nommé curé de Bindernheim. Etablie à Ribeauvillé (Haut-Rhin) à partir de 1819, la "Congrégation des Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé" revient par la suite dans notre ville, où les religieuses vont tenir deux écoles distinctes, entre 1806 et 1836, puis de 1865 à 1874. D'autres sœurs s'établissent à nouveau dans une propriété de la rue des Vosges en 1993, jusqu'à la fermeture de la maison en juin 2010...

Les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul (1829-2007)

Les origines de la congrégation des "Sœurs de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul de Strasbourg" remontent à une petite communauté, fondée en 1734 par le cardinal Armand Gaston de Rohan-Soubise.

Ces religieuses soignantes sont établies à Molsheim dès 1829 et jusqu'en mai 2007, date du décès de Sœur Marie-Jean Koehler. Installé depuis 1842 dans l'ancienne Chartreuse, l'Hôpital local fut longtemps géré par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, dont les silhouettes aux coiffes amidonnées en forme de triangle, étaient familières des habitants.

Les chanoinesses de Saint-Augustin (1836-1954)

Venues de Dieuze (Moselle), des religieuses de la "Congrégation Notre-Dame des chanoinesses de Saint-Augustin" s'établissent en 1836 dans l'ancien collège des Jésuites, pour se consacrer à l'éducation des jeunes filles de la région. Ce "pensionnat Notre-Dame" connaît un certain essor et une élégante chapelle dédiée au Sacré-Cœur est construite sous le Second Empire (1864-1867). Afin de développer leur institution, les chanoinesses y érigent également un orphelinat en 1887. Vendu à la ville de Molsheim en 1954, lors de la fermeture de l'établissement, ce bâtiment est alors converti en centre d'apprentissage, devenu aujourd'hui le Lycée Camille Schneider.

Les sœurs de Saint-Jean-de-Bassel (1845-2000)

La "Congrégation des sœurs de la Divine Providence de Saint-Jean-de-Bassel" (Moselle) est créée en 1762 par Jean Martin Moyë, jeune prêtre de Metz, qui imagine alors un projet pour lutter contre l'ignorance de la population rurale. Dispersées au moment de la Révolution, les sœurs s'établissent en 1827 à Saint-Jean-de-Bassel, avant de développer plusieurs

écoles en Alsace-Moselle. C'est ainsi que quelques religieuses arrivent en 1845 à Molsheim pour ouvrir une école maternelle (à l'époque : "salle d'asile") qu'elles tiennent jusqu'en 1991 ! Parallèlement, d'autres sœurs animent une école primaire de 1953 à 2000, année du départ de Sœur Gabrielle, dernière religieuse à diriger l'École des Tilleuls.

Les sœurs de Saint-Marc (1890-1983)

C'est en 1845 que l'abbé Pierre Paul Blanck (1809-1873) acquiert l'ancien monastère bénédictin de Saint-Marc, à Gueberschwihr (Haut-Rhin), pour y fonder une communauté religieuse, vouée à l'adoration perpétuelle du Saint Sacrement, au service des pauvres et au soin des malades. Cette "Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Marc" apparaît à Molsheim vers 1890 avec plusieurs religieuses soignantes. Le logement des sœurs gardes-malades étant devenu trop exigü, la Commune les installe en 1959 dans un immeuble de la rue Kellermann qu'elles occupent jusqu'à leur départ de Molsheim en 1983.

Grégory OSWALD



Marathon du vignoble d'Alsace

Une course pleine de relief

6 ans d'existence et quelle notoriété pour cette course du Marathon du vignoble d'Alsace 2010, c'est le millésime de tous les records, record de participation, record de course établi par le Tchadien Abdoulaye Abdelkerim, record du nombre de repas servis à la spaëtzle party... Et record du nombre de bénévoles qui se dépensent eux aussi à leur manière et sans compter.

20 juin 2010, 18 h, les visages sont marqués mais souriants. L'édition 2010 du Marathon du vignoble d'Alsace (MVA) s'est révélée pleine de surprises et de moments forts. Pour la vingtaine de membres du comité d'organisation, c'est déjà l'heure du bilan et le compte à rebours pour l'édition 2011 est enclenché.

Au MVA, Monsieur Bénévole c'est Jacques Husser : il a la lourde charge de (re)motiver les troupes. Avec ses "compagnons du devoir", il repart arpenter le bitume pour promouvoir le MVA lors de manifestations sportives locales (courses de Strasbourg), nationales (marathons du Luberon ou de Paris), voire outre-Rhin. Chaussures de sport aux pieds et habillés

Le MVA 2010 en chiffres

700 bénévoles
2 500 coureurs
dont 562 marathoniens
2 000 repas servis

en Alsaciens, les ambassadeurs du MVA vantent les spécificités de la course à grands renforts de vins d'Alsace, de choucroute et autres spécialités alléchantes.

Pas d'âge pour être bénévole

Trois à quatre mois avant l'épreuve, "nous multiplions les réunions de travail au sein du comité et avec nos interlocuteurs dans les différentes communes afin de fina-

liser l'ensemble du dispositif".

A Molsheim, le passage du témoin entre Jacques Husser et Antoine Poinot est bien rodé. Le responsable des sports de la Cité Bugatti est unanimement apprécié et sa connaissance des acteurs des différentes associations et des autres bénévoles lui permet de réaliser des affectations sur mesure.

La semaine précédant la course, des bénévoles de l'Association pour le don d'organes et de tissus humains (Adot) préparent le sachet spécial coureur renfermant le dossard, la puce de chronométrage, le sac de consignes...)

Du personnel chargé des inscriptions au ravitailleur en passant par le signaleur et en finissant par les masseurs, ils sont quelque 700 bénévoles de 10 à 70 ans à mouiller leur maillot. Certains sont présents depuis la première édition en 2005, à l'instar du même groupe de retraités de la SNCF.

A Molsheim, dès le troisième samedi de juin, 110 bénévoles trépiignent dans les starting-blocks en attendant que l'aventure sportive commence avec la course des enfants. Microbes, pitchouns, poussins, benjamins et minimes effectuent leur parcours avec la rage de vaincre. A l'arrivée, une médaille, une casquette et un goûter reconfortant distribués par les bénévoles récompensent tous les athlètes.

Le soir, place à la *Spaëtzle* party avec les Scouts et guides de Molsheim qui n'hésitent pas à mettre la main à la pâte pour régaler quelque 2 000 ventres affamés.

Le lendemain, six ravitaillements



Parmi les bénévoles de la première heure, figurent les anciens cheminots de la Fédération générale des retraités des chemins de fer de France.



Viticultrice à Irmstett, Clarisse Salomon, une des régionales de l'étape a surclassé ses adversaires en remportant le semi-marathon. Comme quoi, vin et sport font bon ménage...

sportifs, 12 pauses gastroviniques, 14 points de ravitaillement en eau et huit points d'épongeage jalonnent le parcours des marathoniens. Au menu, boissons énergétiques, sucre, banane... pour les mordus de la course à pied ; spécialités culinaires alsaciennes en tous genres judicieusement mariées à un cru du cru ; eau du réseau pour se désaltérer et éponges pour se rafraîchir.

Autre poste clé, les signaleurs. Vêtus de leur gilet jaune, ils sont présents à chaque intersection pour orienter les coureurs et assurer leur sécurité. Leur mission consiste également à réguler la circulation automobile.

Reste le moment détente tant attendu par les coureurs : le massage

assuré par une équipe de 48 élèves-kinésithérapeutes dans une école allemande près de Kehl et de deux podologues sans oublier l'espace Bien-être dédié, entre autres, à la réflexologie plantaire. Quelle nouvelle surprise réservera l'édition 2011 ? Le record du nombre de participants sera-t-il battu ? Autant de questions auxquelles

la 7^e édition et sa cohorte de coureurs et de bénévoles tenteront de répondre.

Régine Sérange

Renseignements : www.marathon-alsace.com

Jérémy Kieffel : Passion nature

A 24 ans, Jérémy Kieffel a couru cette année son premier Marathon du vignoble d'Alsace. Il a avalé les 42,2 km en 2 h 57 décrochant ainsi une superbe 10^e place, malgré un coucher tardif. *"La veille, j'étais invité à un mariage mais les conditions météorologiques étaient idéales pour réaliser un bon chrono"*, analyse le jeune homme. Le record de l'épreuve a d'ailleurs été pulvérisé par Abdoulaye Abdekerim en 2 h 34 ! Membre du CAP (Course à pied) de Dinsheim depuis 2006, ce Molsheimien apprécie les défis physiques. Mais son truc à lui ce sont *"les courses de pleine nature empruntant les chemins de grande randonnée"*. En août, il a participé à un trail de 110 km dans les Alpes accusant un dénivelé de 7 000 m en cumulé. Il envisage même de disputer un jour le mythique marathon des sables...

En attendant, le jeune paysagiste poursuit son entraînement à raison de cinq séances hebdomadaires, alternant les courtes et les longues distances *"mais toujours en plein air"*.

Préférant les sentiers de terre au bitume, il compte toutefois retenter l'aventure MVA l'année prochaine. *"L'ambiance est géniale, la traversée des villages, superbe et quand on entend son prénom ou le nom de son club scandé par le public, c'est magique..."*, avoue le coureur qui se souvient encore des encouragements de son facteur dans une côte difficile à négocier. C'est aussi cela la magie du marathon !



Coulée verte le long de la RD 93

Un poumon vert de six hectares

Le marché public concernant le projet de création d'une trame verte entre le quartier des Prés et la zone industrielle de la Hardt vient d'être attribué : d'ici quelques semaines, la Ville de Molsheim aura relevé le défi de doubler sa surface de parcs arborés en une seule opération pour le bien-être de tous ses concitoyens.

Pas de doute, Molsheim voit la vie en vert. Regardez autour de vous. Au sud, la coulée verte du Muehlweg ; à l'ouest, le square Gerbrunn longe l'avenue du Général de Gaulle, au nord-est, le cœur du quartier des Prés s'est doté d'un espace vert. Au centre, le parc des Jésuites se refait une beauté. Enfin, la Ville entreprend de créer une trame verte entre la route d'Ernolsheim-sur-Bruche (RD 93) et la voie de chemin de fer. Cette opération traduit la politique poursuivie par la Ville en matière d'environnement. Au lieu d'être vendus et surbâtiés, les terrains acquis par la commune le long de la voie de chemin de fer auront pour vocation d'être aménagés en un vaste poumon vert de près de six ha.

Doubler les espaces verts

Ce projet présente plusieurs objectifs :

- créer une barrière végétale entre les habitations du quartier des Prés et la zone industrielle de la Hardt
- sécuriser la zone pour encadrer les utilisations futures du site
- offrir un lieu de promenade convivial et préservé

Avec cette coulée verte, Molsheim verra sa superficie en espaces verts urbanisés doubler en une seule opération !

Une réserve pour l'avifaune

Le site de la *Galgenmatt* s'étend sur plus d'un kilomètre de long et couvre une superficie de 6,7 hectares.



Diagnostic du patrimoine arboricole

Près d'un millier d'arbres, d'essence et d'âge différents s'élèvent sur le domaine public de Molsheim. La Ville fait procéder actuellement à un recensement et à une analyse sanitaire de son patrimoine arboricole. A terme, chaque arbre aura sa propre fiche d'identité. Il sera alors possible d'optimiser une gestion durable et qualitative des différentes espèces.

Il comprend notamment un terrain d'entraînement dédié à l'ovalie sur 0,75 ha.

L'aménagement consiste avant tout à valoriser la végétation pionnière. Toutefois l'introduction d'un verger, de plusieurs petits bois et de haies bocagères est également envisagée. Cette palette végétale diversifiée présente la particularité d'offrir un véritable poumon vert aux riverains du quartier des Prés.

Par ailleurs, outre ses valeurs de rempart écologique sonore et visuel, elle présente l'avantage de constituer un habitat et une réserve de nourriture privilégiés pour l'avifaune.

Le site se décompose en quatre zones distinctes. La première regroupe le terrain de rugby et les futurs arbres fruitiers. La deuxième, actuellement en friche, accueillera des pins noirs d'Autriche. La troisième abrite la prairie et les bosquets. La quatrième aura vocation à devenir une zone tampon de captage d'eau. Le long de la RD 93 un fossé doit être creusé afin de préserver le caractère bucolique du site et éviter tout stationnement abusif. En outre, il devrait permettre de collecter et dévier les ruissellements vers la zone inondable prévue à cet effet (zone 4).

Un parc enrichi d'espèces

Côté implantation, il est prévu que le parc abrite des bouquets d'arbres d'essences variées comme les cerisiers, les noyers et autres mirabelliers pour la partie verger. Plus loin, les charmes, les cornouillers blancs et les hêtres pourpres s'associent aux érables champêtres, aux chênes, aux tilleuls et aux sorbiers des oiseleurs. Côté arbustes et buissons généreux, les bourdaines, noisetiers et autres viornes s'épanouissent aux côtés des buddléia du père David plus connus sous le nom évocateur d'arbres à papillons-aux longues branches florifères et odorifères. Au total, ce sont près de 1 400 spécimens qui vont coloniser le site pour le bien vivre de tous les riverains.

Le montant de cette vaste opération environnementale s'élève à 227 000 € TTC, incluant les travaux de préparation et d'engazonnement. La maîtrise de chantier est assurée par les services techniques de la Ville. Les travaux devraient s'achever avant la fin de l'année.



R.S.

Conservatoire des sites alsaciens

Un patrimoine floristique et faunistique en cours de protection

Depuis 2008, la Ville de Molsheim a signé une convention avec le Conservatoire des sites alsaciens pour aménager des biotopes susceptibles d'accueillir naturellement des espèces végétales et animales. Le site du Bruennel situé à l'arrière de l'aire des gens du voyage s'est révélé être un habitat aux caractéristiques idéales pour héberger crapauds verts, lythrum à feuilles d'hysope et autres queues de souris.

Parmi les principales richesses faunistiques et floristiques du territoire de Molsheim, on dénombre, entre autres, le crapaud vert et certaines plantes messicoles. Lors de la réalisation du contournement, la Ville a réfléchi aux possibilités de mettre en valeur les richesses environnementales du territoire et de concevoir une infrastructure routière respectueuse de son milieu. Même si les travaux du contournement ne menaçaient pas directement les plantes, ils affectaient leur habitat. Il se révélait dès lors indispensable de trouver des mesures compensatoires afin de restaurer les biotopes d'espèces protégées présentes dans le secteur et de garantir leur pérennité.

Différents acteurs locaux se sont ainsi mobilisés. Outre les collectivités territoriales, des responsables et experts scientifiques des associations de protection de l'environnement - le Conservatoire des sites alsaciens (CSA), la Société botanique d'Alsace, l'Association pour l'étude et la protection des amphibiens et reptiles d'Alsace (Bufo), les services de l'Etat, et le bureau d'études Ecolor - se sont réunis pour élaborer un projet environnemental.

La Ville a donné l'impulsion en mettant à disposition près de cinq hectares d'anciennes terres agricoles destinés à accueillir les différentes espèces protégées. Le 22 janvier 2008, elle contrac-

tualisait un partenariat avec le CSA pour une durée de 50 ans afin d'assurer la gestion des espèces sur le site du Bruennel (484,13 ares), situé devant l'actuelle aire des gens du voyage.

Aménagement du site

Les études environnementales effectuées dans le cadre de la zone d'activités Ecospace ont mis en évidence la présence avérée et/ou supposée de trois espèces protégées. La queue de souris (*Myosorus minimus*), le lythrum à feuilles d'hysope (*Lythrum hyssopifolia*) et le crapaud vert (*Bufo viridis*) présentent le point commun d'être des espèces pionnières et de s'épanouir naturellement dans les zones humides, notamment alluviales. Par ailleurs, les deux espèces de plantes ont la particularité d'avoir su trouver dans les milieux agricoles des habitats de substitution. Fortes de ce constat, les différentes institutions ont pris les mesures de mise en valeur environnementale appropriées :

- Transfert des plants directement impactés par le projet sur le site du Bruennel suite à l'avis favorable du Conseil national pour la protection de la nature et à l'autorisation préfectorale
- Mise en place d'arrêtés de protection de biotopes sur les secteurs de forêt et prairies alluviales



Le lythrum à feuilles d'hysope s'épanouit sur le site du Bruennel

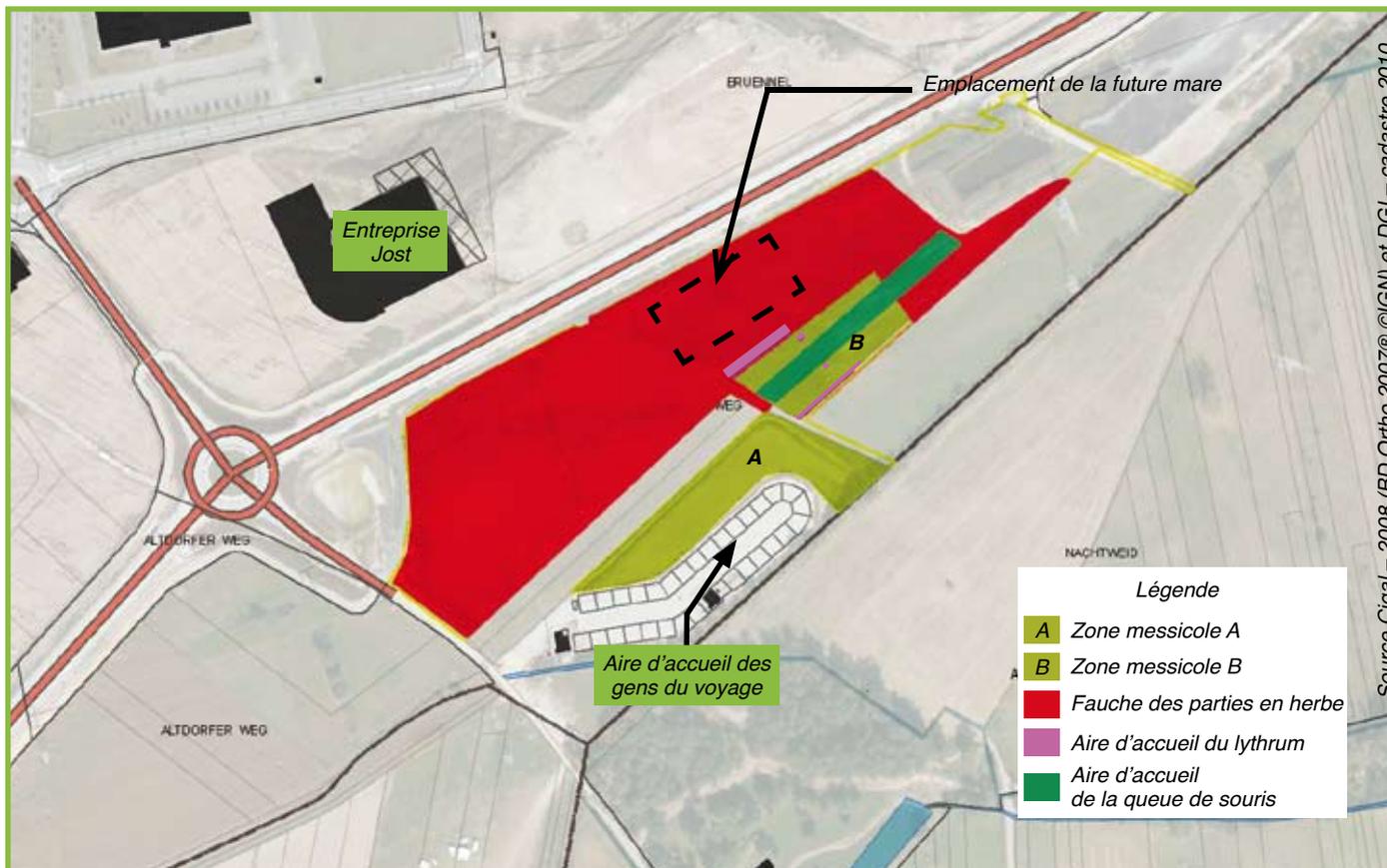
- Gestion environnementale par le CSA du site du Bruennel avec l'aménagement d'une zone humide favorable aux amphibiens et la mise en œuvre d'une gestion spécifique pour la conservation des plantes messicoles.

Deux sondages pédologiques préalables ont été réalisés sur ce site afin notamment de déterminer le toit de la nappe phréatique ainsi que la structure et la texture du sol.

Par ailleurs, le CSA a examiné les données piézométriques de la nappe depuis 2003 afin de suivre les fluctuations des niveaux de la nappe phréatique et poursuit actuellement ses investigations sur les données hydrologiques.

Les conclusions des différentes

Aménagement du site du Bruennel



études ont amené le CSA à proposer d'aménager le site du Bruennel en différentes zones. La première tente de recréer un biotope capable d'accueillir naturellement les trois espèces recensées pionnières des zones humides et susceptible d'abriter à terme d'autres espèces faunistiques et floristiques patrimoniales.

Une seconde zone (A et B) s'intéresse au caractère messicole du

lythrum et de la queue de souris. Ces plantes annuelles jadis associées aux cultures de céréales, d'où leur nom, nécessitent un travail du sol pour se régénérer chaque saison. La conduite de la parcelle a ainsi été confiée à un cultivateur riverain dont l'exploitation est convertie en agriculture bio. En année N, une des deux zones A ou B est ensemencée en céréale rustique, le triticale ; l'autre partie est laissée en jachère. En année N+1, l'exploitant pratique une rotation de la culture.

S'agissant de la protection du crapaud vert, des palissades ont été aménagées sur le site le long du contournement : plusieurs ouvrages de franchissement, les crapauducs, ont été réalisés pour assurer le déplacement des amphibiens en toute sécurité de part et d'autre du contournement. Au cours de l'hiver prochain, en fonction des données hydrologiques recueillies par le CSA, une mare de substitution devrait être créée

sur la zone de fauche (voir notre montage d'aménagement du site).

Quatre espèces d'azurés

Les mesures compensatoires liées au contournement routier prévoient également des actions en faveur de deux espèces de papillons susceptibles d'être présentes dans le secteur.

Un diagnostic des papillons du genre *Maculinea* a été effectué en parallèle par le CSA dans la vallée de la Bruche. Quatre espèces protégées auraient d'ores et déjà été inventoriées selon Luc Dietrich, le directeur du CSA, et pourraient bénéficier des mesures de protections prévues par le projet environnemental.

L'azuré de la sanguisorbe, l'azuré des paluds, l'azuré du serpolet et l'azuré de la croisette devraient pouvoir ainsi continuer à "papillonner" sur le territoire.



L'azuré des paluds se retrouve dans les milieux humides et présente un cycle biologique particulier. Sa survie dépend de la présence conjointe d'une plante-hôte, la sanguisorbe officinale, et d'une fourmi-hôte.

Régine Sérange

Quoi de neuf à Molsheim ?

Elys Pub

Depuis début mai, une nouvelle enseigne a fait son apparition rue St Georges. Héléne Thiry y a installé son entreprise Elys Pub, spécialisée dans la signalétique, le marquage publicitaire, l'habillage de vitrine et de véhicules et les petits travaux d'imprimerie...

Elys Pub

41, rue St Georges

Tél : 09 81 87 81 83 ou en cas d'absence 06 21 73 79 23

Fax : 09 81 70 43 61

Mail : elys.pub@free.fr

Heures d'ouverture

Accueil en continu de 8h à 17h du lundi au vendredi



Salsa Pasta



Découvrez le spécialiste des pâtes et légumes à déguster sur place ou à emporter. Composez votre «box» de pâtes, les classiques ou les farcies, choisissez la sauce et c'est parti ! Salsa Pasta vous propose également un choix de légumes à l'huile d'olive,

des pâtes aux légumes le tout avec ou sans sauce, des salades, smoothies ou milk-shake.

Lionel Hoh et Sébastien Stamm vous accueillent depuis mi-juin dans leurs locaux ou sur leur terrasse.



Salsa Pasta

29 rue Notre-Dame

Tél : 03 88 04 76 09

Heures d'ouverture

Du lundi au samedi de 9h à 21h

Cache Cache Bonobo



Le magasin Cache Cache a fait peau neuve... Depuis fin mai venez découvrir le nouvel espace totalement réaménagé et spacieux.

A l'avant vous trouverez la mode féminine de Cache Cache et à l'arrière l'espace jeannerie pour homme et femme de Bonobo.

Cache Cache

12 rue de Strasbourg

Tél : 03 90 40 97 37

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi en non-stop de 9h30 à 19h

Le samedi en non-stop de 9h30 à 18h

L'atelier d'Elise

A tout juste 23 ans Elise Bernhart travaille depuis un an dans son propre atelier installé à Molsheim. Titulaire d'un Brevet des Métiers d'Arts «Art du Bijou et du Joyau», elle vous propose un travail de création unique et personnalisé de bijoux, ainsi que des transformations, de la restauration ou encore des réparations. Elise vous accueillera dans son atelier sur rendez-vous. Quelques-unes de ses créations sont à découvrir sur son site internet...

L'atelier d'Elise

32 rue des Romains
Tél : 06 87 54 97 15
Mail : elise.bernhart@orange.fr
www.latelierdelise.fr



Au petit cordonnier d'Alsace

Hubert Perroche a repris depuis fin juillet la cordonnerie située rue de Saverne. Il vous propose des travaux de cordonnerie, maroquinerie, gravure et réalise vos clés, tampons ainsi que des plaques pour auto et moto.

Au petit cordonnier d'Alsace

16 rue de Saverne
Tél : 03 88 49 88 57

Heures d'ouverture

*Du lundi au samedi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 18h30
Fermé le mardi après-midi
et le samedi après-midi*



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Quand et comment s'inscrire ?

Présentez-vous à la mairie aux horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 14h à 17h15.

Munissez vous dans tous les cas :

- d'une pièce d'identité
- d'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois (facture EDF, téléphone...)

Pour voter en 2011, vous devez vous être fait inscrire avant le 31 décembre 2010 si :

- vous êtes nouveau résident à Molsheim
- vous atteignez 18 ans avant le 28 février 2011 et ne figurez pas sur les listes d'inscrits d'office établies par l'INSEE

- vous avez déménagé dans un autre quartier ou dans une autre rue à Molsheim (signalez le changement d'adresse au guichet d'accueil)

Important :

Vous risquez d'être radié(e) des listes électorales et ne pourrez donc pas voter lors des prochaines élections :

- si vous avez omis de vous inscrire à la Mairie de votre nouveau domicile.
- si votre changement d'adresse n'a pas été enregistré par les services municipaux

N'hésitez pas à nous signaler toute erreur ou modification à apporter sur votre carte d'électeur.

Vidéoprotection - vidéo-assistance

S'équiper utile tout simplement

A l'instar de nombreuses autres communes bas-rhinoises comme Obernai ou encore Mutzig et Wasselonne, Molsheim s'équipe en outils de vidéoprotection sur huit sites ... mais pas à n'importe quel prix. Le projet a été mûrement réfléchi en concertation avec les services de la gendarmerie nationale. Il s'agit de s'équiper utile et non tous azimuts avec pour objectif de privilégier la tranquillité de tous les concitoyens.

Molsheim n'est certes pas Chicago et les statistiques d'insécurité sont mêmes plutôt raisonnables comparativement à d'autres villes. Entre le 1^{er} avril 2008 et le 30 avril 2009, 506 interventions de la police municipale ont été enregistrées au sein de la cité.

Pour la seule année 2009, elles s'élèvent à 468 et la moitié d'entre elles concerne les dégradations sur des biens et des bâtiments publics. Pourtant ces derniers mois, Molsheim a alimenté les colonnes de la rubrique *Faits divers* pour une succession d'événements qui ont frappé l'opinion publique. Après une tentative d'effraction de l'agence du Crédit Mutuel qui a heureusement avorté, les forces de l'ordre ont démantelé

un important réseau de trafiquants de drogue dans le quartier du Muehlweg.

D'autres affaires moins médiatiques mais tout aussi insupportables se sont succédé : séries de cambriolages au quartier des Prés, vols à la roulotte à proximité de la gare... Des faits délictueux qui suffisent à empoisonner la vie des

Molshémiens. Afin de préserver la sécurité de l'ensemble de la population molshémienne, la Ville a réfléchi à l'opportunité d'installer un système de vidéosurveillance "ou plutôt de vidéo-assistance", souligne Jean Marc Kaminské, le chef de la Police municipale.

Missionnant un bureau d'études mulhousien, la Ville, a également sollicité la collaboration de la gen-

Un système sous contrôle

Ce dispositif vient principalement soutenir les différentes actions menées par la police municipale. En effet, ces deux dernières années, ses effectifs sont passés de 4 à 7 personnes pour intensifier les patrouilles et assurer un service fonctionnant sur une amplitude horaire la plus large possible du lundi au samedi.

Les concitoyens ont favorablement accueilli cette évolution, certains appréciant tout particulièrement l'Opération tranquillité vacances menée chaque année (lire notre encadré). Par ailleurs, la gendarmerie nationale et la police municipale ont élaboré une convention de coordination pour mutualiser les hommes et les moyens. La vidéo-assistance

est ainsi perçue comme un outil supplémentaire de prévention et de dissuasion vis-à-vis des éventuels malfaiteurs de passage.

S'agissant de l'implantation des caméras, seuls huit sites ont été retenus. Cinq se concentrent aux principales entrées/sorties de ville, lieux stratégiques par excellence qui permettent ainsi, et unique-



Le dispositif de vidéoprotection mis en place à Molsheim permet de concilier préservation de l'ordre public et respect des libertés individuelles.

darmerie "pour élaborer un projet cohérent de protection des citoyens et respectueux des libertés publiques et privées", ajoute Renée Serrats, l'adjointe à la sécurité.

La mise en place du système de vidéo-assistance a été assurée par la société strasbourgeoise Eky-mos, spécialiste de la sécurité sur mesure.

ment en cas de délit, de surveiller les axes de déplacements sur le territoire communal et de repérer les véhicules suspects. Les trois autres correspondent aux lieux, dits sensibles, sur lesquels les forces de l'ordre interviennent régulièrement afin d'assurer un suivi des actes de petit vandalisme et de dégradation du domaine public. Ainsi lorsqu'elle est bien encadrée, la vidéo-assistance permet de concilier préservation de l'ordre public et respect des libertés individuelles. C'est dans cet esprit que le dossier de Molsheim a été pensé d'autant plus que les services planchent sur la rédaction d'une charte d'utilisation et la création d'un comité d'éthique.

Préserver les libertés

Sur le site de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil), chargée de veiller au respect de l'identité humaine, de la vie privée et des libertés dans un monde numérique, il est spécifié que l'installation de systèmes de vidéosurveillance est soumise à la loi n° 95-73 du 21 janvier 1995.

Ce texte admet et encadre, *“pour un impératif de sécurité, l'installation de dispositifs de vidéosurveillance sur la voie publique et dans les lieux ou établissements ouverts au public. L'installation de tels dispositifs est subordonnée à une autorisation du préfet, prise après avis d'une commission départementale, présidée par un magistrat de l'ordre judiciaire...”*.

Conformément à cette loi, c'est également l'autorité préfectorale qui prescrit toutes les précautions utiles concernant la qualité des personnes chargées de l'exploitation des données. A la mairie, seules quatre personnes, dont le maire et son adjoint à la sécurité, en leur qualité d'officiers de police judiciaire sont habilitées à visionner les images. Dans le cadre de leurs missions de police administrative, les forces de l'ordre peuvent également y accéder.

Quant à la durée de conservation des images, elle est fixée à 28 jours, en accord avec les services de la gendarmerie nationale. Ces images ont essentiellement vocation à être exploitées *a posteriori* mais la Ville de Molsheim a la

possibilité de visionner les images en temps réel.

Une subvention de 50 %

Côté financement la Ville de Molsheim a déposé un dossier de demande de subvention via le fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) débloqué par l'Etat et destiné à financer les actions locales conduites par les collectivités et les associations.

La municipalité a ainsi obtenu une aide de l'Etat correspondant à 50 % du montant du projet, soit 67 590 €. *“Mise à part Strasbourg, c'est la première fois qu'une subvention d'une telle importance est allouée à une collectivité territoriale alsacienne”*, se félicite le chef de la Police municipale.

S'équiper utile et non tous azimuts, voilà le leitmotiv de la ville de Molsheim. Avec ce système de vidéo-assistance, elle espère bien ainsi continuer à garantir la sécurité des concitoyens et prévenir les dégradations des bâtiments et biens publics.

Régine Sérange

Pleins feux sur l'OTV

OTV ? Bon sang mais c'est bien sûr : il s'agit de l'Opération tranquillité vacances mise en place par la Police municipale en collaboration avec la gendarmerie nationale.

En cas d'absence prolongée, il suffit d'avertir la Police municipale pour assurer régulièrement la surveillance de son domicile. Fonctionnant toute l'année, cette formule séduit déjà un grand nombre de concitoyens alors pourquoi pas vous ?

Quelles démarches effectuer ?

Pour profiter de ce service gratuit offert par la Ville de Molsheim, rien de plus facile. Il suffit de se rendre au bureau de la Police municipale situé dans la cour de l'Hôtel de Ville et d'indiquer différents renseignements relatifs à son absence : dates de départ et de retour, coordonnées téléphoniques...

Cette demande peut également se faire par téléphone ou par mail.

Que faire avant son départ ?

- * Protéger les accès, répertorier ses objets de valeur, mettre en lieu sûr (à la banque, par exemple) bijoux, argenterie, valeurs et objets d'art.
- * Laisser une apparence habituelle à son domicile en demandant à une personne de confiance d'ouvrir et de refermer les volets chaque jour et de relever le courrier si cela est possible.
- * Avertir ses voisins de son départ afin qu'ils puissent donner l'alerte s'ils aperçoivent un camion de déménagement suspect devant votre domicile durant votre absence...

Renseignements : Police municipale, 17 place de l'Hôtel de Ville
Tél. 03 88 49 58 49 ; Email : police@mairie-molsheim.fr

Travaux et rénovation

Les chantiers de l'été



Garderie du Centre

Les locaux réaménagés et agrandis de la garderie du Centre ont été inaugurés le 3 septembre dernier après 9 mois de travaux. Ce sont plus de 300 m² qui ont été traités pour un coût total de travaux de 278 983 € TTC.



Parc des Jésuites

Démarrés depuis mi-août, les travaux de réaménagement du parc des Jésuites se poursuivront pendant environ cinq mois. Le coût des travaux est estimé à environ 1,7 million d'euros TTC.



Chapelle des enfants de Marie

Durant le mois d'août la couverture de la chapelle présente dans le Parc des Jésuites a été rénovée. Le montant des travaux s'élève à près de 43 000 € TTC et comprend la révision et la réparation de la charpente, la mise en place d'une nouvelle couverture en ardoise ainsi que la pose d'une nouvelle zinguerie.

Centre Socio-Culturel

La rénovation complète de la toiture du Centre Socio-Culturel est en cours depuis le mois d'août et pour une durée d'environ 3 mois. Le montant des travaux représente 255 513,19 € TTC.



La Chartreuse

Entamés fin 2009, les travaux de la toiture du cloître de la Chartreuse sont terminés.



Zone Industrielle de la Hardt

Les travaux se poursuivent... Depuis la rentrée des classes, les enrobés sont terminés sur le tronçon de la gare et jusqu'au bout de la rue du Gibier.



Maison de retraite du Krumbruechel

L'aménagement de la maison de retraite du Krumbruechel est quasiment terminée. D'une capacité de 60 lits, elle accueille une unité Alzheimer. Elle devrait ouvrir ses portes début octobre.



La nouvelle maison de retraite, route de Dachstein

Travaux dans les écoles

Ecole primaire des Tilleuls

- Ponçage et vernissage de 60 tables (seront faits pendant les vacances de la Toussaint)
- Mise en peinture de 3 salles de classe
- Mise en peinture des WC Bât B
- Remplacement des stalles d'urinoir et de 3 WC Bât A
- Mise en place d'un éclairage sous le préau du Bât B
- Mise en peinture des soubassements des bâtiments A et B
- Pose d'un faux plafond et remplacement de l'éclairage salle 7 Bât A

Ecole primaire de la Monnaie

- Mise en peinture d'un local de stockage pour les affaires de sport
- Mise en peinture du couloir de l'ancienne inspection primaire
- Mise en place de panneaux d'affichage en liège dans les couloirs

- Aménagement d'un local de stockage et d'un WC handicapé pour les classes d'enfants autistes avec pose d'un nouveau revêtement de sol, d'une mise aux normes de circuits électriques, d'une mise en peinture et de carrelage

Ecole maternelle des Prés

- Remplacement de tous les revêtements de sol des salles de classe et des salles de travail
- Mise en place de panneaux d'affichage en liège
- Mise en place d'un nouveau chevalet de peinture
- Installation d'un visiophone et d'un contrôle d'accès
- Remplacement de l'isolation et de l'étanchéité du toit de la salle de jeux à la salle de jeux (sera fait courant septembre)

Ecole maternelle du «Rott»

- Mise en peinture des couloirs, de la cage d'escalier et de l'entrée

Ecole maternelle de la Bruche

- Remplacement de l'armoire électrique principale

Ecole maternelle du Centre

- Réhabilitation complète des sanitaires : remplacement des appareils sanitaires, des faux plafonds, du carrelage, des conduites d'eau, de la robinetterie et de la peinture
- Mise en peinture de la salle de jeu, du bureau de la directrice et des piliers de la terrasse
- Remplacement de la conduite d'eau principale du bâtiment
- Mise en place d'une rampe pour handicapés (sera fait pendant les congés de la Toussaint)



Deux grands noms de Molsheim nous ont quittés...

René Paffenhoff



Qui a oublié ces soirées de la Saint-Sylvestre à l'Hôtel de la Monnaie organisées par les Randonneurs de Molsheim ?

Les fidèles convives se souviennent encore de l'ambiance festive et du service irréprochable assuré par René Paffenhoff et ses amis.

Mû par une envie inébranlable de vouloir rendre service, cet enragé de la vie se consacrait corps et

âme au bénévolat avec un grand B. Président de l'association des personnes âgées de l'hôpital de Molsheim, fondateur du Club d'animation sportive et culturelle des structures d'accueil (Casca) pour les résidents handicapés du centre Adapei de Duttlenheim, fondateur des Randonneurs de Molsheim, René Paffenhoff insufflait générosité, don de soi et dynamisme à tout son entourage.

René nous a quittés le jour anniversaire de ses noces d'or. Il est parti, calme et serein, fort de l'amour de son épouse, Gaby, de son petit-fils, Ludovic, et de toute sa famille.

La Ville souhaitait, en toute simplicité, lui rendre hommage pour ces années de don de soi au service de la communauté.

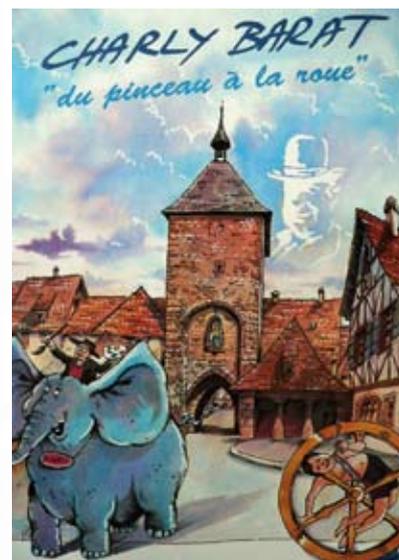
Merci René.

Charly Barat



Une autre personnalité de Molsheim s'est éteinte. Né à Saïgon en 1957, Charly Barat aura marqué de son crayon et de ses pinceaux la culture alsacienne. "Par le dessin, on peut faire passer une multitude de messages", se plaisait-il à dire.

Plutôt que des mots, voilà un bref aperçu de quelques-unes de ses œuvres pour rendre hommage à cet artiste au talent incommensurable. Merci Charly pour ton amitié, ton sourire et ta fidélité à Molsheim.



Dans ce numéro, retrouvez les carnets rose et blanc pour la période du 1^{er} juin au 31 août 2010

Naissances

Bienvenue à ...

Juin

- **Anis**, fils de Ourida JEROU et de Oussama MIZOURI
- **Nathan**, fils de Noémie CHARRIER et de Christophe GIRAUD
- **Zehra**, fille de Havva YALÇIN et de Halit ERTEN
- **Cyane**, fille de Carine BATTASI et de Christophe GRANIER
- **Nohan**, fils de Aurélie GROUST et de Loïc COURMONT
- **Soufiane**, fils de Lolita DEYONGHE et de Issam ZERYOUH
- **Elsa**, fille de Laetitia SCHELLINGER et de Dominique DA SILVA
- **Havin**, fille de Nurayi KARA et de Güven TURABIK



Juillet

- **Ahmed-Amine**, fils de Aida BERRACHECH et de Madi CHOUAT
- **Azra**, fille de Dilek EKICI et de Eyup EKICI
- **Eminé**, fille de Fatma BOZDAG et de Ali SEMERCI
- **Efe**, fils de Fatma SAHIN et de Yener YALIÇ
- **Amelie**, fille de Vanessa SCHNEIDER et de Cédric MALAISE
- **Hugo**, fils de Joëlle NORMAND et de Christophe SCHALLER
- **Gaspard**, fils de Floriane GANDON et de Benjamin DUPUY
- **Sarah**, fille de Carla BORGES et de Sébastien GROSS
- **Yasmine**, fille de Soumia DAHDOUH et de Tayeb DAHDOUH

Août

- **Mounia**, fille de Malika BOUKOUAR et de Hafid ZARZOURI
- **Valentin**, fils de Eve PARIS et de Christophe BACKERT
- **Timea**, fille de Michaela SMONDRKOVA et de Vincent LARCHEVÊQUE
- **Kayliah**, fille de Laurianne BERNARDIN
- **Emilie**, fille de Sandrine PETIT et de Joël RETZ
- **Maxence**, fils de Maud SCHNELL et de Nicolas PFISTER
- **Jocelyn**, fils de Estelle VILLEMIN et de Benoit MESSANGA
- **Valentin**, fils de Rose-May ABOUYI et de Aurélien NULLANS

Mariages

Tous nos voeux de bonheur à ...

Catherine HENCK et Joël MARC	04 juin 2010	Carole KREBS et Ahmed LOUANCHI	17 juillet 2010
Cécile RAWISO et Sylvain BÉCOT	05 juin 2010	Christine DOERFLINGER et Christophe BRAUN	17 juillet 2010
Sandra DOUCET et Yannick GRASSER	19 juin 2010	Barbara MAETZ et Roger GOERING	29 juillet 2010
Karine OLSZEWSKI et Xavier AUBRY	19 juin 2010	Nadine LEHMANN et Cyril VANLERBERGHE	31 juillet 2010
Lauren JEANPERT et Julien WALESA	26 juin 2010	Laetitia MAYEUR et Olivier METTENET	31 juillet 2010
Angélique TINTINGER et Yann SCHUFFENECKER	03 juillet 2010	Sandie JUHEL et Jean Michel TUGEND	31 juillet 2010
Cornélie CASSEL et Franck THOMASETTE	03 juillet 2010	Fanny ASTIÉ et Nicolas VAN RENNE	14 août 2010
Mélissa BONIN et Stephan BUREL	09 juillet 2010	Bénédicte BOUAMBA et Yannick RIEFFEL	20 août 2010
Isadora CORET et Frédéric PFEIFFER	10 juillet 2010	Hélène REGNER et Cédric MUNIER	28 août 2010
Emilie MAYET et Julien EIDENSCHENCK	10 juillet 2010	Bernardine FATINADAN et Sabin SAMUEL	28 août 2010
Sandrine FRITSCH et Pierre-Antoine JOCHEM	10 juillet 2010		

